

Ce que vous recevez à la fin d'une mission

Une intervention informatique ne se juge pas au moment où elle se termine, mais six mois plus tard, quand il faut la reprendre. Ce document décrit ce qui est remis, systématiquement.

QUATRE RÈGLES, ET ELLES EXPLIQUENT L'ESSENTIEL DE MES DEVIS

- Le périmètre est écrit avant de commencer** — ce qui en est exclu autant que ce qui y est inclus. Une demande hors périmètre est chiffrée dans un avenant, jamais absorbée en silence.
- Une sauvegarde vérifiée existe avant toute intervention** sur un système en production. Sa confirmation est demandée par écrit.
- La documentation fait partie du livrable**, pas d'une option. Vous devez pouvoir reprendre la main, ou confier le sujet à quelqu'un d'autre.
La documentation technique, pas un manuel utilisateur : apprendre l'outil à vos équipes est un autre métier.
- Le prix est ferme et forfaitaire**. Acompte de 30 % à la commande, solde à la recette.

LES LIVRABLES, SELON LE TYPE DE MISSION

Déploiement d'un outil	Sécurisation des accès	Développement sur mesure
— Le service installé, configuré et accessible à l'adresse convenue. — La documentation technique : architecture, installation, paramètres, restauration. — Une procédure de connexion en une page pour les utilisateurs. — Les configurations et les secrets, remis par un canal sécurisé.	— L'accès distant opérationnel pour les utilisateurs déclarés. — La documentation technique : architecture, règles de filtrage. — La procédure d'ajout et de révocation d'un utilisateur. — La journalisation des connexions en place. — Les configurations et les secrets, remis par un canal sécurisé.	— L'application opérationnelle sur votre environnement. — Le code source, avec cession des droits patrimoniaux. — La documentation technique : architecture, dépendances, déploiement. — La spécification validée avant la première ligne de code.

RECETTE ET GARANTIE

La livraison vous est notifiée par écrit. Vous disposez de dix jours ouvrés pour formuler des réserves. Passé ce délai, ou dès la mise en production ou l'utilisation effective des livrables, la recette est réputée acquise.

Les non-conformités au périmètre défini au devis, reproductibles et signalées par écrit, sont corrigées pendant trente jours après la recette, sans facturation supplémentaire.

Ne relèvent pas de la garantie les demandes d'évolution, les préférences non exprimées au devis, et les dysfonctionnements venant de votre environnement ou de composants tiers.

QUAND LE BESOIN N'EST PAS ENCORE CHIFFRABLE

Un devis se rédige après avoir écouté. Après ce premier échange, si le besoin reste trop flou pour être chiffré de l'extérieur, je propose un diagnostic d'une journée : état des lieux, risques classés par priorité, recommandations, estimation chiffrée. Le document vous reste. Son montant est déduit du devis si vous me confiez les travaux dans les deux mois.

Ce document décrit une méthode de travail, pas une offre commerciale. Le périmètre exact, les délais et le prix de votre mission figurent au devis, auquel sont annexées les conditions générales de vente.